



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GAEC DE KERVINGANT – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 3 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

GAEC DE KERVINGANT Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Siège social : Kervingant 29410 SAINT THEGONNEC LOC EGUINER R.C.S BREST 322 556 671 Transformation D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à SAINT THEGONNEC LOC EGUINER du 31 décembre 2025, il a été décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DE KERVINGANT en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, dénommée EARL DE KERVINGANT, Société Civile régie par les articles L 324-1 à L 324-10 du Code Rural, à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Le capital social est fixé à montant de 95 280,64 €. Le siège social demeure fixé à Kervingant 29410 SAINT THEGONNEC LOC EGUINER. L'objet social est l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, et toutes activités connexes et similaires. Monsieur Valentin CLOOTS, demeurant à Kervingant 29410 SAINT THEGONNEC LOC EGUINER, est le gérant de la société. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST. Pour avis, Le gérant

[Consulter cette annonce en ligne](#)